



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des établissements d'enseignement privés
DEEP 1

Affaire suivie par :
Benjamin LELEU
Tél : 01 57 02 63 22
Mél : benjamin.leleu@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
- Vu l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;
- Vu l'arrêté du 22 décembre 2014 fixant les modalités d'évaluation du stage des maîtres contractuels et agréés à titre provisoire des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- Vu les propositions du jury académique du 05 juillet 2022,

Arrête

Article 1 :

Après délibération du jury académique, accèdent à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel, les maîtres(ses) contractuel(le)s des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat, dont les noms figurent en annexe.

Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prendront effet administratif et financier à compter du 1er septembre 2022, sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé.

Article 3 :

Le secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines de l'académie de Créteil, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil,
le 12 juillet 2022

Pour le recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines
Mehdi CHERFI



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE

Jury académique des professeurs de lycée professionnel stagiaires - session de juillet 2022

Maîtres(ses) contractuel(le)s des établissements d'enseignement privés accédant à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé

Civilité	Prénom	Nom d'usage	Nom de famille	Discipline	Secteur	Année concours
MME	FLORENCE	ROLLET	ROLLET	ARTS APPLIQUES	PRIVE	2021
MME	KHOUBEB	BOUSSAADA	BOUSSAADA	BIOTECHNOLOGIES: SANTE ENVIRONNEMENT	PRIVE	2021
MME	THIBAULT JULIEN	CHABIRAND	CHABIRAND	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE	PRIVE	2021
MME	HICHAM	IKIOUCH	IKIOUCH	MATHEMATIQUES-SCIENCES	PRIVE	2021
MME	AMINA	ZOUAYDI	ZOUAYDI	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE	PRIVE	2021

Pour le recteur et par délégation

Le Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Créteil
Directeur des Relations et des Ressources Humaines

Mehdi CHERFI